# CARTOGRAPHIE DES AIDES A LA DIGITALISATION



→ Utilisez l'outil du MEDEF pour consulter les aides disponibles aux niveaux local et national

Commencer

Commission
Mutations Technologiques
& Impacts Sociétaux
MEDEF

# LES AIDES À LA DIGITALISATION PAR RÉGION





Cliquez sur un territoire pour découvrir les aides à la digitalisation mises en place au niveau national/local.



# LES AIDES DE L'ETAT



- 1 Chèque France Num de 500€
- Diagnostics numériques gratuits CCI/CMA

Retour à la carte



# CHÈQUE FRANCE NUM DE 500€



Une subvention à l'achat de solutions numériques et/ou à l'accompagnement individualisé

# Entreprises éligibles

- Entreprises de moins de 11 salariés, tous secteurs confondus.
- □ CA annuel inférieur ou égal à 2 millions € HT.

# Dépenses éligibles

- □ Achat/abonnement à des solutions numériques (<u>liste</u>).
- Accompagnement individuel à la numérisation par un consultant privé référencé (<u>liste</u>).

#### Montant de l'aide

- ☐ Aide forfaitaire de 500€.
- Le montant des factures doit atteindre 450€ TTC.
- ☐ Factures datées entre le 30/10/2020 et le 30/06/2021.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte

**Retour Etat** 



# DIAGNOSTICS NUMÉRIQUES CCI/CMA



Un diagnostic gratuit financé par l'Etat et réalisé par les CCI et les CMA.

# **Entreprises éligibles**

☐ TPE et PME.

#### Nature de l'aide

- □ 10.000 diagnostics numériques individualisés réalisés par les CCI et CMA dans chaque département.
- ☐ D'une valeur de 600€; pris en charge intégralement par l'Etat.

En savoir plus

Annuaire CCI

Annuaire **CMA** 

Retour à la carte

**Retour Etat** 



# LES AIDES EN BRETAGNE



- Pass Commerce et Artisanat
- 2 Pass Conseil
- Pass Flash TPE
- 4 Prêt Rebond Bpifrance

Retour à la carte



# **PASS COMMERCE ET ARTISANAT**



Une subvention pour moderniser l'activité du commerce local.

# Entreprises éligibles

- ☐ Entreprises commerciales ou artisanales indépendantes de 7 salariés maximum.
- □ CA annuel inférieur ou égal à 1 million €.
- ☐ Commerces situés dans des communes de moins de 5.000 habitants en zone de revitalisation (ZRR)

# Dépenses éligibles

☐ Investissements immatériels liés au numérique.

#### Montant de l'aide

- □ Subvention à hauteur de 30%.
- □ Plafond à 25.000€ HT.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



#### **PASS CONSEIL**



Une subvention au recours à un conseil extérieur pour la stratégie de développement de l'entreprise.

# **Entreprises éligibles**

- ☐ TPE/PME.
- Au moins 20 salariés pour les PME réalisant au moins 50% de leur CA auprès de particuliers.
- Ayant participé à une action collective soutenue par la Région (<u>liste</u>).

# Dépenses éligibles

Prestations d'un conseil externe pour accompagnement à la stratégie de développement.

# Montant de l'aide

- □ Subvention à hauteur de 50%.
- □ Plafond à 5.000€.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



# **PASS FLASH TPE**



Un prêt destiné aux microentreprises et attribué par Bpifrance.

# **Entreprises éligibles**

- ☐ De 1 à 9 salariés, quelle que soit la forme juridique
- ☐ Créée il y a plus de 3 ans.

# Dépenses éligibles

Projets de développement et les investissements immatériels, corporels à faible valeur de gage et l'accroissement en BFR généré par ces projets.

#### Montant de l'aide

- ☐ Prêt de 10.000 euros.
- Remboursable sur 4 ans, sans différé d'amortissement du capital.
- Aucune garantie sur le dirigeant ni sur l'actif de l'entreprise.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



# PRÊT REBOND BPIFRANCE



Un prêt à taux zéro consenti par Bpifrance pour soutenir les PME fragilisées par la crise sanitaire et pouvant financer certaines dépenses digitales.

# **Entreprises éligibles**

- PME de + 20 salariés avec besoin de financement lié à une difficulté conjoncturelle ou une fragilité temporaire nécessitant une évolution du modèle économique.
- ☐ Au moins 1 an d'ancienneté.
- Exclus : SCI, finance, immobilier, agriculture.
- ☐ Éligible garantie BPI Financement.
- ☐ Cotation FIBEN jusqu'à 5.

# Dépenses éligibles

- Besoins de trésorerie liés à la situation conjoncturelle.
- Augmentation du BFR.
- ☐ Investissements immatériels (y compris communication).
- Investissements corporels à faible valeur de gage (ex. matériel informatique).

# Détails du prêt

- Partenariat de financement systématiquement recherché (à raison de 1 pour 1).
- □ Entre 25K€ et 50K€ ou supérieur à 50K€ (conditions).
- ☐ Taux zéro.
- □ Aucune garantie personnelle ou sûreté réelle exigée.
- □ Durée du prêt : 7 ans.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



# LES AIDES EN PAYS DE LA LOIRE



- Pays de la Loire Investissement Numérique
- Pays de la Loire Conseil

Retour à la carte



# PAYS DE LA LOIRE INVESTISSEMENT NUMÉRIQUE



Une subvention à l'acquisition de solutions immatérielles.

# **Entreprises éligibles**

- Moins de 50 salariés et CA inférieur ou égal à 10 millions
- $\Box$  + 2 ans d'existence.
- Activité majoritairement marchande.
- Exclus: professions noncommerciales réglementées, secteur public, pros ecommerce.

# Dépenses éligibles

Solutions immatérielles à forte valeur ajoutée : acquisition, installation, 1 an maintenance et abonnement, formation pour intégration du logiciel.

**Nb**. L'investissement doit s'intégrer dans une démarche stratégique (production d'un rapport d'études et de préconisations).

# Montant de l'aide

- Subvention à hauteur de 50% du montant HT.
- □ Plafond à 15.000€.
- ☐ Minimum de dépenses :5.000€

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



#### PAYS DE LA LOIRE CONSEIL



Une subvention de prestations de conseil portant sur l'appropriation d'usages du numérique à forte valeur ajoutée.

# **Entreprises éligibles**

- ☐ PME (sens européen).
- Secteurs éligibles : industrie, agriculture, pêche, technologies innovantes, artisanat, commerce, BTP, associatif.

# Dépenses éligibles

- ☐ Etude de rentabilité et de faisabilité : optimisation des données, projet VR.
- Conseil : élaboration stratégie numérique et cahier des charges pour solution numérique.
- ☐ Audit & conseil : digitalisation de tâches / solutions cyber.

#### Montant de l'aide

- □ Subvention à hauteur de 50% du montant HT.
- □ Plafond à 15.000€.
- ☐ Minimum de dépenses : 3.000€

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



#### LES AIDES EN NOUVELLE-AQUITAINE



- Chèque Transformation Numérique
- Diagnostic de maturité numérique
- 5 Accélération Startup
- Aide au recrutement transformation numérique
- Aides des autres collectivités sur le territoire régional

- 2 Chèque e-commerce
- Aide au conseil en stratégie numérique
- Dispositif Prototypes numériques
- 8 Audit Flash SSI

Retour à la carte



# CHÈQUE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE



Une subvention aux dépenses de transformation numérique.

# **Entreprises éligibles**

- ☐ TPE, PME, ETI.
- ☐ Stratégie de transformation numérique clairement définie.
- Ayant bénéficié d'un diagnostic numérique financé par la Région.

# Dépenses éligibles

- Prestations externes: conseils, formation, prestation de service (marketing digital, AMOA, maintenance).
- ☐ Invest. matériel (équipement).
- ☐ Infrastructures (serveur, frais hébergement).

#### Montant de l'aide

- Subvention jusqu'à 50% des dépenses sur 24 mois.
- □ Plafond à 150.000€.
- Minimum de dépenses : 10.000€.
- ☐ Frais de marketing digital plafonnés à 5% des dépenses éligibles.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



# CHÈQUE E-COMMERCE



Une subvention pour mettre en place l'e-commerce.

# Entreprises éligibles

- □ 10 salariés.
- Ayant bénéficié d'un diagnostic e-commerce par chambre consulaire.
- Exclus: commerce > 300m², agriculture/pêche, prof. libérales et régl., bien-être, immobilier, finance/assurance, médical, enseignement, activités exclusivement en ecommerce, code NAF M.

# Dépenses éligibles

- Presta. conseil et services (AMOA, conseil digital).
- ☐ Formation.
- ☐ Frais de développement (site web, app).
- □ Abonnement/achat logiciels ou services e-commerce.
- ☐ Equipement.
- ☐ Frais d'hébergement.
- ☐ Pub en ligne, promotion.
- ☐ Exclus : frais adhésion marketplace.

# Montant de l'aide

- □ Subvention jusqu'à 50%.
- Plafond à 5.000€ avec des dépenses d'investissement de 2.000€ min.
- ☐ Frais de marketing digital plafonnés à 5% des dépenses éligibles.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



# DIAGNOSTIC DE MATURITÉ NUMÉRIQUE



Un diagnostic réalisé par un cabinet sélectionné par la Région.

# **Entreprises éligibles**

- ☐ PME de + de 10 salariés.
- Avec un projet de transformation numérique.
- ☐ Exclus: industrie et numérique.
- ☐ Prioritaires : agriculture, viticulture, ESS, tourisme, sport, culture/médias, BTP, services, commerce, logistique.

#### Nature de l'aide

Diagnostic de deux jours en entreprises, réalisé par Digitall Conseil, cabinet indépendant sélectionné par la Région.

#### Montant de l'aide

☐ Prestation prise en charge à 100% par la Région.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



# AIDE AU CONSEIL EN STRATÉGIE NUMÉRIQUE



Une subvention au recours à un conseil externe en stratégie.

# **Entreprises éligibles**

- PME et ETI.
- ☐ Critères de sélection focus sur les axes : (i) Client, (ii) organisation interne, (iii) usages et (iv) partenaires. Attention portée à la RSE.

# Dépenses éligibles

Prestations externes, frais d'étude et de conseil (diagnostic digitalisation et/ou cyber, AMOA, etc.).

# Montant de l'aide

- Subvention jusqu'à 50% des dépenses.
- □ Plafond à 30.000€.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



# **ACCÉLÉRATION STARTUP**



Un soutien financier à l'accélération d'un projet d'entreprise innovante.

# **Entreprises éligibles**

- ☐ Immatriculées depuis 5 ans max.
- Projet de développer un produit/service innovant (technologique ou non).
- □ Dont le modèle d'affaires présente un risque.
- □ N'ayant pas encore distribué de bénéfices.

# Dépenses éligibles

- ☐ Aide non-affectée à une assiette strictement définie.
- Besoin de financement global,
   y compris accroissement du
   BFR.
- Critères de sélection : besoins réels, degré d'innovation, fonds propres mobilisés, retombées régionales, etc.

#### Montant de l'aide

- ☐ Subvention, prêt ou avance.
- Montant max. cumulé de 3.000.000€.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



# DISPOSITIF PROTOTYPES NUMÉRIQUES



Un soutien au développement de technologies, de services ou de produits numériques innovants.

# Projets éligibles

- □ Nécessité de produire au préalable un prototype validé.
- ☐ Gain significatif en compétitivité.
- Innovation (technique, usage, sociale, sociétale) + création de valeur (emploi, compétences, retombées éco.) sur le territoire régional.

# Dépenses éligibles

- ☐ Etudes, coûts de conception.
- Marketing/communication.
- ☐ Coûts matériels pour la réalisation du prototype.
- ☐ Frais de personnel mobilisés sur le projet (30% max. du coût total).
- ☐ Consultants/prestataires (tests, ingénierie, juridique, etc.).

#### Montant de l'aide

- □ Subvention jusqu'à 50% des dépenses.
- □ Plafond à 100.000€.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



# AIDE AU RECRUTEMENT TRANSFORMATION NUMÉRIQUE



Un soutien financier au recrutement d'un(e) chef de projets transformation numérique.

# **Entreprises éligibles**

- PME, ETI avec stratégie de transf. numérique clairement définie.
- ☐ Critères de sélection focus sur les axes : (i) Client, (ii) organisation interne, (iii) usages et (iv) partenaires. Attention portée à la RSE.

#### **Conditions**

- ☐ Création d'une fonction nouvelle dans l'entreprise et recrutement en CDI sur statut cadre.
- Ayant la charge de la mise en œuvre de la stratégie de transformation numérique.
- ☐ Fonction distincte d'un DSI.

#### Montant de l'aide

- Prise en charge à hauteur de 50% max. des 12 premiers mois de salaire brut charges sociales et patronales inclues.
- □ Plafond à 40.000€.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



#### **AUDIT FLASH SSI**



Un appel à manifestation d'intérêt pour réaliser un audit de cybersécurité financé par la Région auprès de 50 entreprises.

# Entreprises éligibles

- ETI et PME de + 100 salariés.
- ☐ Critères de sélection : maturité et résilience de la SSI de l'entreprise, répartition géographique et par filière équilibrée, motivation et disponibilité des équipes, notamment de la direction.

#### Nature de l'aide

Audit de cybersécurité de 5 jours (dont 3 jours sur site) réalisé par Orange Cyberdéfense et intégralement pris en charge par la Région.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



# AIDES DES AUTRES COLLECTIVITÉS SUR LE TERRITOIRE RÉGIONAL



1 Agglomération de Brive

2 Limoges Métropole

- 3 Grand Dax Agglomération
- CC La Rochefoucauld Porte du Périgord

Retour à la carte



# AGGLOMÉRATION DE BRIVE



#### Briv'Accélère

# **Entreprises éligibles**

CA inférieur à 1 millions € HT.

# Dépenses éligibles

- ☐ Site internet, communication, référencement, etc.
- Acquisition/abonnement logiciels et frais d'installation/formation.
- ☐ Matériel informatique (hors renouvellement) et spécifique (ex. imprimante 3D).

# Montant de l'aide

- Volet 1 Diagnostic pris en charge.
- Volet 2 Aide financière : subvention à hauteur de 50% pour les projets jusqu'à 8.500€ HT avec un plafond à 2.550€ HT ; subvention à hauteur de 30% pour les projets compris entre 8.500€ et 10.000€ HT.

En savoir plus

Retour à la carte



# LIMOGES MÉTROPOLE



#### Aide à la transformation numérique

# **Entreprises éligibles**

- PME du secteur artisanal, commercial, agricole, industriel et de services.
- ☐ Au moins un salarié.
- Justifier de la plus-value apportées par les investissements à la transformation numérique.

# Dépenses éligibles

- Investissements matériels (renouvellement, matériel lié à la gestion courante et maintenance exclus).
- ☐ Prestations intellectuelles.
- Logiciels.

#### Montant de l'aide

- ☐ Etude d'opportunité par un prestataire partenaire prise en charge.
- Subvention à hauteur de 50% des dépenses avec un plafond à 10.000€ HT.

En savoir plus

Retour à la carte



# GRAND DAX AGGLOMÉRATION



#### 3 dispositifs d'aides

# Aide pour l'aménagement intérieur

- Pour les entreprises commerciales et artisanales de proximité.
- Outils numériques liés à la gestion client et au paiement.
- □ Subvention à hauteur de 30% avec un plafond à 10.000€.

# Aide à la transition numérique

- Prestations de conseil spécialisé et déploiement de solutions numériques.
- □ Subvention à hauteur de 20% avec un plafond à 10.000€.

# Dispositif Conseils à l'entreprise

- Premier niveau de conseil concernant les solutions de modernisation informatique de l'entreprise.
- □ Subvention à hauteur de 80% des coûts de conseil.
- ☐ Cumulable avec Aide à la transition numérique.

En savoir plus

Retour à la carte



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LA ROCHEFOUCAULD PORTE DU PÉRIGORD



Aide au soutien de l'activité économique

# **Entreprises éligibles**

Localisation en centre-bourg.

# Dépenses éligibles

- ☐ [Entre autres]
- □ Achat d'équipements et de matériel.
- Dépenses de publicité ou de communication.
- ☐ Frais de formation liés à l'activité.

#### Montant de l'aide

Subvention à hauteur de 30% des dépenses avec un plafond à 5.000€.

En savoir plus

Retour à la carte



# LES AIDES EN NORMANDIE



- 1 Impulsion Transition Numérique
- 2 Impulsion Conseil (Cybersécurité)
- 3 Prêt Rebond (Bpifrance)

Retour à la carte



# IMPULSION TRANSITION NUMÉRIQUE



Une subvention en faveur du conseil et de l'investissement en matière de transition numérique.

# **Entreprises éligibles**

- Moins de 10 salariés.
- CA ou bilan annuel n'excédant pas 2 millions €.

# Dépenses éligibles

- Description de la Etudes d'ingénierie et études stratégiques.
- ☐ Prestations intellectuelles.
- ☐ Investissements (hors invest. Réglementaires et renouvellement) nécessaires à la transition numérique

#### Montant de l'aide

Montant aide : subvention avec un taux à 50% maximum du coût HT des dépenses éligibles, sur la base de 1.000€ HT max./jour de consultance pour une prestation intellectuelle. Possibilité de solliciter deux aides max. par an, avec un plafond total de 5.000€.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



# IMPULSION CONSEIL (CYBERSECURITE)



Une aide au conseil en matière de cybersécurité.

#### **Entreprises éligibles**

☐ TPE/PME.

# Dépenses éligibles

☐ Prestations de conseil en cybersécurité.

#### Montant de l'aide

Subvention, taux de 50% maximum du coût HT, sur la base de 1.000€ HT max./jour de consultance, avec un plafond de 15.000€ par aide (plafond porté à 80% pour les entreprises touristiques jusqu'au 30 septembre 2021).

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte

# RÉGION

# PRÊT REBOND BPIFRANCE



NORMANDIE Un prêt à taux zéro consenti par Bpifrance pour soutenir les PME fragilisées par la crise sanitaire et pouvant financer certaines dépenses digitales.

# **Entreprises éligibles**

- PME (sens européen) avec besoin de financement lié à une difficulté conjoncturelle ou une fragilité temporaire nécessitant une évolution du modèle économique.
- ☐ Au moins 1 an d'ancienneté.
- Exclus : SCI, finance, immobilier, agriculture.

# Dépenses éligibles

- Besoins de trésorerie liés à la situation conjoncturelle.
- Augmentation du BFR.
- □ Investissements immatériels (y compris communication).
- Investissements corporels à faible valeur de gage (ex. matériel informatique).

# Détails du prêt

- Partenariat financement systématiquement recherché (à raison de 1 pour 1).
- ☐ Entre 10K€ et 50K€.
- ☐ Taux zéro.
- Aucune garantie personnelle ou sûreté réelle exigée.
- □ Durée de prêt: 7 ans.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



#### LES AIDES DANS LES HAUTS-DE-FRANCE



Aide de 500€ Commerce en ligne

2 Booster numérique TPE

- Investissement Numérique des Artisans Commerçants
- 4 Pass Cyber Conseil

Pass Cyber Investissement

Investissement Performance Industrielle

7 Prêt Rebond (Bpifrance)

Aides des autres collectivités sur le territoire régional

Retour à la carte



#### AIDE DE 500€ COMMERCE EN LIGNE



Un chèque numérique de 500€ pour des dépenses d'équipement ou d'abonnement à des solutions d'e-commerce.

# **Entreprises éligibles**

- □ CA inférieur à 2 millions €.
- ☐ Moins de 20 salariés.
- Professions libérales, activités financières et immobilières, formation, conseil et commerce de gros exclus.

# Dépenses éligibles

- ☐ Équipement en capacité de vente en ligne (site nouveau ou évolution de site existant).
- Abonnement à des outils de vente en ligne ou à des plateformes marketplace (sur la durée de l'aide).
- Voir <u>exclusions</u> (site vitrine, logiciels grand public, cybersécurité, etc.).

#### Montant de l'aide

□ 500€

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



# **BOOSTER NUMÉRIQUE TPE**



Accompagnement individualisé pris en charge par la Région.

# **Entreprises éligibles**

- 20 salariés maximum.
- $\Box$  + 3 ans existence.
- Motivation personnelle/projet de développement ou transition.

#### Contenu

- ☐ ½ journée de diagnostic et d'évaluation de projets.
- ☐ Forfait de 2 jours pour établir un plan d'actions adapté (vente en ligne, visibilité, eréputation, sécurité, etc.).
- ☐ Réalisé par des conseillers spécialisés.

#### Montant de l'aide

Accompagnement d'une valeur de 1000€ HT, pris en charge par la Région.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



# INVESTISSEMENT NUMÉRIQUE DES ARTISANS COMMERÇANTS



Un soutien financier aux projets de transition numérique des artisans et commerçants

# **Entreprises éligibles**

- Moins de 20 salariés
- Projet de transformation numérique certifié par un tiers de confiance (CCI, CMA, EPCI, cabinet de conseil, etc.)
- □ CA inférieur à 2 millions €.
- Professions libérales, activités financières et immobilières, formation, conseil et commerce de gros exclus.

# Dépenses éligibles

- □ Accès <u>liste</u> des dépenses.
- □ Dépenses en investissement faisant l'objet d'une facture.
- Dépenses postérieures à la date de création de la demande d'aide.
- Dépenses inéligibles : site vitrine, logiciels grand public, matériel non lié à un projet de transition numérique, crédit-bail ou location financière, dépenses de cybersécurité.

#### Montant de l'aide

- Subvention avec un taux de 40% des investissements éligibles HT.
- □ Investissement minimum de 3.000€ et maximum de 30.000€.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



#### **PASS CYBER CONSEIL**



Une subvention à une prestation de conseil de cybersécurité

# **Entreprises éligibles**

- Moins de 250 salariés
- Exclues : professions réglementées ou assimilées et les personnes physiques

# Dépenses éligibles

[voir <u>liste</u>]: audits de sécurité et d'architecture, audit organisationnel, tests de sécurité et d'intrusion, analyse forensic, mise en place d'une politique de sécurité, etc.

#### Montant de l'aide

Subvention avec un taux de 50% du montant des prestations de conseil limitées à 10.000€ HT (soit un plafond de subvention à 5.000€).

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



#### PASS CYBER INVESTISSEMENT



Une subvention à l'investissement en matière de cybersécurité

#### **Entreprises éligibles**

- Moins de 250 salariés.
- Exclues : professions réglementées ou assimilées et les personnes physiques.

#### Dépenses éligibles

Montée en version des logiciels/OS/bases de données/seveur, conception d'un dispositif de sécurité, conception de cyber veilles, mise en conformité techniques, investissements complémentaires en matériels de protection.

#### Montant de l'aide

- Subvention avec un taux de 30% des investissements éligibles.
- ☐ Plafond de subvention à 4.800€.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



#### INVESTISSEMENT PERFORMANCE INDUSTRIELLE



Une subvention ou une avance remboursable à l'investissement productif pour une montée en gamme de l'outil industriel

#### **Entreprises éligibles**

- □PME et ETI (moins de 2000 salariés)
- □ Au moins une année d'activité
- □ Exclues : professions réglementées ou assimilées et les personnes physiques.
- Exclus: commerces, professions réglementées et assimilées, formation, activités financières et immobilières, agriculture, transport routier de marchandises.

#### Dépenses éligibles

- □ Investissements productifs qui induisent un saut technologique pour l'entreprise.
- □ Coût des investissements incorporels liés directement à l'intégration des nouveaux équipements. Investissements amortissables et à l'actif durant au moins trois ans.
- ☐ Matériel acquis neuf (crédit-bail éligible sous conditions).
- □ Augmentation de l'assiette pour les investissements ayant une performance environnementale démontrée (« bonus vert »)

#### Montant de l'aide

- Pour les PME (< 250 salariés): subvention avec un taux de 20% (< 50 salariés) et 10% (entre 50 et 250 salariés), investissement compris entre 100.000€ et 500.000€ (750.000€ pour bonus vert) + bonification si le projet induit des créations d'emploi en CDI.
- Pour les ETI (< 2000 salariés): avance remboursable couvrant au max. 33% des dépenses éligibles, à un taux de 0% sur une durée de 7 ans dont 2 ans de différée, investissement compris entre 100.000€ et 500.000€ (750.000€ pour bonus vert).

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



## PRÊT REBOND BPIFRANCE



ce Un prêt à taux zéro consenti par Bpifrance pour soutenir les PME fragilisées par la crise sanitaire et pouvant financer certaines dépenses digitales.

#### Entreprises éligibles

- PME (sens européen) avec besoin de financement lié à une difficulté conjoncturelle ou une fragilité temporaire nécessitant une évolution du modèle économique.
- ☐ Au moins 1 an d'ancienneté.
- Exclus : SCI, finance, immobilier, agriculture.

## Dépenses éligibles

- Besoins de trésorerie liés à la situation conjoncturelle.
- Augmentation du BFR.
- ☐ Investissements immatériels (y compris communication).
- Investissements corporels à faible valeur de gage (ex. matériel informatique).

#### Détails du prêt

- Partenariat financement systématiquement recherché (à raison de 1 pour 1).
- ☐ Entre 10K€ et 300K€.
- ☐ Taux zéro.
- □ Aucune garantie personnelle ou sûreté réelle exigée.
- □ Durée de prêt: 7 ans.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



## AIDES DES AUTRES COLLECTIVITÉS SUR LE TERRITOIRE RÉGIONAL



- Métropole européenne de Lille
- 2 Amiens Métropole
- 7 Vallées Comm

Retour à la carte





- 1 Aide au développement des TPE
- 2 Aide au développement des PME
- 3 Aide à l'innovation

Retour à la carte





Aide au développement des TPE artisanales, commerciales et de services

#### **Entreprises éligibles**

- ☐ Moins de 10 salariés.
- Au moins un an d'existence.
- Motivation personnelle/projet de développement ou transition.
- Avec un projet sur 4 ans et maintien/développement de l'emploi.

#### Dépenses éligibles

Dépenses d'investissements productifs neufs, d'aménagements nécessaires à l'installation de matériels de production, d'investissements incorporels liés au projet de développement (dont frais de conseil).

#### Montant de l'aide

- ☐ Investissement de 30.000€ min.
- Avance remboursable (montant déterminé selon le projet).

En savoir plus

Retour à la carte





Aide au développement des PME

#### **Entreprises éligibles**

- ☐ PME avec un exercice fiscal minimum.
- □ Avec un projet sur 4 ans et maintien/développement de l'emploi.

#### Dépenses éligibles

Dépenses d'investissements productifs neufs, d'investissements incorporels liés au projet de développement.

#### Montant de l'aide

- Projet d'investissement supérieur à 50.000€ (services à HVA) ou à 200.000€ (industrie).
- Avance remboursable (montant déterminé selon le projet).

En savoir plus

Retour à la carte





#### Aide à l'innovation

#### **Entreprises éligibles**

- Entreprise de moins de 1000 salariés, n'appartenant pas à un groupe de plus de 2000 salariés.
- ☐ Situation financière saine.

## Dépenses éligibles

Dépenses d'investissements productifs, d'investissements incorporels liés au projet d'innovation.

#### Montant de l'aide

Avance remboursable (montant déterminé selon le projet).

En savoir plus

Retour à la carte



## **AMIENS MÉTROPOLE**



#### Aide aux investissements matériels des TPE

#### **Entreprises éligibles**

- Moins de 10 salariés.
- Entreprises artisanales.
- Jeunes Entreprises Innovantes.
- ☐ Commerces situés en QPV d'Amiens ou sur le territoire de la métropole hors Amiens (surface de vente 400m² max.).

#### Dépenses éligibles

- Investissements en matériels neufs (y compris matériel informatique).
- ☐ Aménagements nécessaires à l'installation du matériel.

#### Montant de l'aide

- □ Investissement de 3.000€ HT min.
- □ Subvention à hauteur de 15% avec un plafond à 6.000€.

En savoir plus

Retour à la carte



## 7 VALLÉES COMM



#### Aide pour le développement des TPE

#### **Entreprises éligibles**

- Maximum 10 salariés et CA inférieur ou égal à 1 million €.
- ☐ Entreprises artisanales, commerciales ou de services.
- Entreprises touristiques.
- ☐ Au moins un exercice fiscal.
- + 5 ans d'exercice : embauche d'un CDI/CDD requise.

## Dépenses éligibles

- Matériels productifs (y compris informatique).
- Dépenses d'aménagement (bureautique).
- Projet externe de communication lié au projet de développement (site web, communication, etc.);

#### Montant de l'aide

- Investissement compris entre7.000€ HT et 30.000€ HT.
- □ Subvention à hauteur de 20% avec un plafond à 5.000€.

En savoir plus

Retour à la carte



## LES AIDES EN ÎLE-DE-FRANCE



- Chèque numérique de 1500€
- 2 Prêt Croissance TPE

3 TP'up

4 PM'up

5 Prêt Rebond (Bpifrance)

Aides des autres collectivités sur le territoire régional

Retour à la carte



## CHÈQUE NUMÉRIQUE DE 1500€



Un chèque numérique pour soutenir les dépenses de fonctionnement et d'investissement

## **Entreprises éligibles**

- ☐ Commerçants de proximité ou artisans, avec ou sans point de vente, sédentaire ou non (hors franchise).
- ☐ Moins de 20 salariés.
- ☐ Vente de produits ou services de manière quotidienne ou fréquente à des particuliers.
- □ Activité relevant des codes NAF suivants [voir liste].
- □ Exclus : entreprises de la filière numérique, entreprises vendant exclusivement en ligne, activités financières ou immobilières, formation, conseil, bureaux d'études.

## Dépenses éligibles

- Dépenses de fonctionnement : abonnement solutions digitales de gestion, publicité digitale, référencement, hébergement, abonnement logiciel création site en SaaS, abonnement ou commissions à une marketplace, formation, services de livraison, abonnement wifi pro.
- Dépenses d'investissement : développement/acquisition de site, achats de licences ou d'écrans de diffusion.

#### Montant de l'aide

D 50% du montant HT des dépenses éligibles, avec un plafond de subvention à 1.500€.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



#### PRÊT CROISSANCE TPE



Un prêt pour financer des investissements matériels et immatériels et l''augmentation du BFR

#### **Entreprises éligibles**

- ☐ TPE de 3 à 50 salariés.
- ☐ Plus de 3 ans d'existence.
- Résultat net positif au dernier bilan.

## Dépenses éligibles

- ☐ Investissements immatériels.
- ☐ Investissements matériels à faible valeur de gage.
- Augmentation du BFR générée par le projet de développement.

#### Montant de l'aide

- Prêt d'un montant entre 10.000€ et 50.000€ sur 5 ans avec un taux préférentiel, sans sûreté réelle ni garantie personnelle, avec un différé de remboursement d'un an.
- ☐ Condition supplémentaire : le prêt est corrélé à l'apport en équivalent d'un financement (1 pour 1), par prêt bancaire, financement participatif ou apport en capital.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



#### TP'UP



Soutien financier aux TPE mettant en œuvre un plan de développement stratégique sur 12 à 18 mois en matière de transition numérique

#### **Entreprises éligibles**

- ☐ Moins de 10 salariés.
- □ CA ou bilan n'excédant pas 2 millions €.
- ☐ Au moins un an d'existence.
- □ Exclus: entreprises agricoles, professions libérales, services financiers ou immobiliers.

## Dépenses éligibles

- Investissements matériels ou immatériels permettant une accroissement/diversification de la production ou un changement fondamental du processus de production.
- ☐ Conseil.
- Dépenses liées au développement international.

#### Montant de l'aide

- Subvention avec un taux de 30% pour l'investissement, 50% pour le conseil et l'international, avec un plafond de subvention à 55.000€ (dont 25.000€ max pour les volets conseil et international).
- □ Aide non-automatique, sur dossier.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



#### PM'UP



Soutien financier aux PME mettant en œuvre un plan de développement stratégique sur 3 ans en matière de transition numérique

#### **Entreprises éligibles**

- Moins de 250 salariés.
- CA n'excédant pas 50 millions € ou total du bilan n'excédant pas 43 millions €.
- ☐ Au moins un an d'existence.
- ☐ Exclus: entreprises agricoles, professions libérales, services financiers ou immobiliers.

## Dépenses éligibles

- Investissements matériels ou immatériels permettant une accroissement/diversification de la production ou un changement fondamental du processus de production.
- Dépôt et extension de brevet.
- ☐ Conseil.
- Dépenses liées au développement international.
- Recrutements structurants.

#### Montant de l'aide

- Taux de subvention de 10% (20% pour les PME < 50 salariés et CA et bilan < 10 millions €) pour l'investissement, 50% pour les autres dépenses, avec un plafond de subvention total à 250.000€.
- ☐ Aide non-automatique, sur dossier.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



## PRÊT REBOND BPIFRANCE



Un prêt à taux zéro consenti par Bpifrance pour soutenir les PME fragilisées par la crise sanitaire et pouvant financer certaines dépenses digitales.

#### **Entreprises éligibles**

- PME (sens européen) avec besoin de financement lié à une difficulté conjoncturelle ou une fragilité temporaire nécessitant une évolution du modèle économique.
- ☐ Au moins 1 an d'ancienneté.
- Exclus : SCI, finance, immobilier, agriculture.

## Dépenses éligibles

- Besoins de trésorerie liés à la situation conjoncturelle.
- ☐ Augmentation du BFR.
- □ Investissements immatériels (y compris communication).
- Investissements corporels à faible valeur de gage (ex. matériel informatique).

#### Détails du prêt

- Partenariat de financement systématiquement recherché (à raison de 1 pour 1).
- Entre 10K€ et 300K€.
- ☐ Taux zéro.
- ☐ Aucune garantie personnelle ou sûreté réelle exigée.
- □ Durée de prêt: 7 ans.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



## DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS



Aide au développement de l'activité par le numérique, disponible jusqu'au 31 décembre 2021

#### **Entreprises éligibles**

- □ Commerçant, artisan.
- 0 à 2 salariés ETP.

## Dépenses éligibles

- Caisse connectée, terminaux de paiement, matériel informatique.
- ☐ Site web ou boutique en ligne.
- ☐ Click & collect.
- □ Abonnement à des solutions de marketplace.

#### Montant de l'aide

Aide financière jusqu'à 1.500€.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



#### LES AIDES EN CENTRE-VAL DE LOIRE



- 1 Chèque numérique
- Cap Développement (volet commercial et numérique)
- Cap Rebond (Bpifrance)
- Aides des autres collectivités sur le territoire régional

Retour à la carte



## CHÈQUE NUMÉRIQUE



Un chèque numérique destinés au commerçants et artisans fermés durant le second confinement

## **Entreprises éligibles**

☐ Destiné aux commerçants et artisans indépendants objet d'une fermeture administrative durant le second confinement

## Dépenses éligibles

- Vente en ligne (inscription marketplace, passage site vitrine à site e-commerce, click & collect, apps, terminal de paiement)
- ☐ Prestation de conseil en stratégie digitale
- ☐ Création, refonte ou adaptation de site internet

#### Montant de l'aide

□ 500€

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte

## CAP DÉVELOPPEMENT (VOLET COMMERCIAL ET NUMÉRIQUE)



Une subvention en faveur des PME finançant des dépenses de conseil, d'investissement ou de communication digitale

#### Entreprises éligibles

**□** PME

Centre-Val de Loire

Exerçant activité de production et/ou services aux entreprises, activités de proximité.

## Dépenses éligibles

- Les prestations de conseil en stratégie digitale,
- □ la création ou la refonte de sites internet (prioritairement en e-commerce),
- Des actions en webmarketing (référencement, présence sur les réseaux sociaux, campagnes publicitaires, actions cybersécurité;
- ☐ Le développement d'applications personnalisées.

#### Montant de l'aide

□ Subvention à hauteur 50% du montant HT des dépenses éligibles, avec une aide minimum de 1.000€ et un plafond à 20.000€.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



## **CAP REBOND (BPIFRANCE)**



Une prêt à taux zéro consenti par Bpifrance pour soutenir les PME fragilisées par la crise sanitaire et pouvant financer certaines dépenses digitales.

#### **Entreprises éligibles**

- PME (sens européen) avec besoin de financement lié à une difficulté conjoncturelle ou une fragilité temporaire nécessitant une évolution du modèle économique.
- ☐ Au moins 1 an d'ancienneté.
- Exclus : SCI, finance, immobilier, agriculture.

### Dépenses éligibles

- Besoins de trésorerie liés à la situation conjoncturelle.
- ☐ Augmentation du BFR.
- □ Investissements immatériels (y compris communication).
- ☐ Investissements corporels à faible valeur de gage (ex. matériel informatique).

#### Détails du prêt

- Partenariat de financement systématiquement recherché (à raison de 1 pour 1).
- ☐ Entre 10K€ et 50K€.
- ☐ Taux zéro.
- Aucune garantie personnelle ou sûreté réelle exigée.
- □ Durée de prêt: 7 ans.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



## AIDES DES AUTRES COLLECTIVITÉS SUR LE TERRITOIRE RÉGIONAL



## Communauté de communes Cœur de France

- □ Soutien aux investissements des entreprises, y compris l'achat de matériel informatique de production (et non de gestion).
- Subvention à hauteur de 20% avec un plafond à 4.500€.

## Communauté de communes Val d'Amboise

☐ Soutien aux investissements des entreprises dans les centres bourgs, y compris les dépenses de TIC indispensables à l'activité de la structure.

En savoir plus

Retour à la carte

En savoir plus



#### LES AIDES DANS LE GRAND EST



- Grand Est Compétitivité
- Grand Est Transformation digitale (parcours individuel)
- Prêt Rebond (Bpifrance)
- Aides des autres collectivités sur le territoire régional

Retour à la carte



## GRAND EST COMPÉTITIVITÉ



Deux parcours pour les PME et entreprises de plus grande taille pour soutenir l'investissement productif, y compris digital

## **Entreprises éligibles**

- Parcours Modernisation des PME: PME avec projet d'investissement à court terme clairement défini et plan de financement réalisé.
- Parcours Industrie du Futur :

  PME, ETI ou grande entreprise
  ayant un projet de
  transformation
  organisationnelle, digitale ou
  technologique à long terme.

## Dépenses éligibles

- Modernisation des outils de production.
- Intégration des technologies ou méthodes de production nouvelles : par ex. automatisation.
- Robotique/cobotique, impression 3D, équipement numérique.
- Digitalisation de la chaine de création de valeur (ERP).
- Optimisation du fonctionnement de l'entreprise en adoptant les meilleures pratiques opérationnelles (accompagnement au changement, économie de ressources...).

#### Montant de l'aide

- Aide au conseil : subvention à hauteur de 50% avec un plafond à 12.000€ (Modernisation des PME) ou à 16.000€ (Industrie du Futur).
- □ Subvention à l'investissement : jusqu'à 20% (< 50 salariés) + 10% zone AFR avec un plafond à 200.000 € (300.000€/400.000€ en zone AFR selon le parcours).

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



#### GRAND EST TRANSFORMATION DIGITALE



Un programme en deux volets pour accompagner les TPE dans leur transformation digitale

#### **Entreprises éligibles**

- Moins de 20 salariés.
- □ CA ne dépassant pas 2 millions €.
- Au moins un exercice fiscal clos.
- Activité majoritairement marchande.
- Activité relevant du code NAF de la liste figurant au règlement.

## Dépenses éligibles

[liste détaillée dans règlement] : progiciels, logiciels, sites web marchands, applications mobiles, outils de travail collaboratifs, équipements.

#### Montant de l'aide

- Volet 1 : diagnostic de maturité digitale (réalisé par CCI/CMA d'une valeur de 650€).
- □ Volet 2:
  - Accompagnement personnalisé par un opérateur labellisé : jusqu'à 3000€.
  - Aide à l'acquisition de solutions digitales : 3000€ jusqu'à 50% des dépenses éligibles.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



#### PRÊT REBOND BPIFRANCE



Un prêt à taux zéro consenti par Bpifrance pour soutenir les PME fragilisées par la crise sanitaire et pouvant financer certaines dépenses digitales.

#### Entreprises éligibles

- PME (sens européen) avec besoin de financement lié à une difficulté conjoncturelle ou une fragilité temporaire nécessitant une évolution du modèle économique.
- ☐ Au moins 1 an d'ancienneté.
- Exclus : SCI, finance, immobilier, agriculture.

## Dépenses éligibles

- Besoins de trésorerie liés à la situation conjoncturelle.
- ☐ Augmentation du BFR.
- ☐ Investissements immatériels (y compris communication).
- Investissements corporels à faible valeur de gage (ex. matériel informatique).

## Détails du prêt

- Partenariat de financement systématiquement recherché (à raison de 1 pour 1).
- Entre 10K€ et 150K€.
- ☐ Taux zéro.
- □ Aucune garantie personnelle ou sûreté réelle exigée.
- □ Durée de prêt: 7 ans.

En savoir plus

Retour à la carte



## AIDES DES AUTRES COLLECTIVITÉS SUR LE TERRITOIRE RÉGIONAL



1 Strasbourg Eurométropole

4 CC Portes du Luxembourg

CCI Moselle Métropole Metz

5 CC Cattenom et environs

3 Grand Reims

CC Bouzonvillois Trois Frontières

Retour à la carte



## STRASBOURG EUROMÉTROPOLE



#### Dispositif BEECOME

#### **Entreprises éligibles**

- Moins de 50 salariés.
- Tous secteurs d'activités hors numérique.

#### Projets éligibles

- Développer de nouveaux services en ligne.
- Booster ses ventes physiques.
- Améliorer la gestion et la protection de son entreprise.
- ☐ Travailler à distance.
- Exploiter les nouveaux outils de communication.

#### Nature de l'aide

- ☐ Diagnostic et conseils d'experts.
- □ Accompagnement d'un an par un référent local.
- Aide financière à hauteur de 50% avec un plafond à 1.500€.

En savoir plus

Retour à la carte



## CCI MOSELLE MÉTROPOLE METZ



#### Dispositif ALICCE

#### Entreprises éligibles

- Moins de 50 salariés.
- → Plus de 3 ans.
- ☐ En phase de développement.
- Exerçant une activité commerciale (artisans et agriculteurs tenant boutique compris).

#### Projets éligibles

Projets d'investissements, notamment :

- □ Achat de nouveaux matériels.
- ☐ Développement d'outils numériques.

#### Nature de l'aide

- ☐ Conseils d'experts.
- Prêt à taux zéro compris entre 5.000€ et 30.000€ (50% max. de l'investissement total), sans caution ni garantie, remboursable sur 3 ans max.

En savoir plus

Retour à la carte



#### **GRAND REIMS**



#### Aide à l'investissement productif

#### **Entreprises éligibles**

- TPE et PME du secteur industriel et artisanal.
- ☐ Au moins 6 mois.
- Entre 0 et 50 salariés.
- □ CA et bilan total n'excédant pas 10 millions €.

#### Projets éligibles

Dépenses amortissables de capacité, de productivité, de modernisation permettant d'accroitre la capacité de production et/ou de développer la performance de l'entreprise.

#### Nature de l'aide

- Subvention à hauteur de 20% avec un plafond à 10.000€ (industrie) et à 2.000€ (artisanat).
- Programme d'investissement compris entre 10.000€ et 50.000€ (industrie) ou entre 1.000€ et 10.000€ (artisanat).

En savoir plus

Retour à la carte



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES DU LUXEMBOURG



- 1 Aide communautaire à l'innovation
- 2 Aide communautaire pour les TPE

Retour à la carte



#### PORTES DU LUXEMBOURG



#### Aide communautaire à l'innovation

#### **Entreprises éligibles**

- → Moins de 10 salariés.
- □ CA ou bilan inférieur à 2 millions €.
- ☐ Au moins 6 mois.

#### Projets éligibles

Investissement innovant permettant de gagner de nouveaux marchés (équipements destinés à offrir de nouveaux produits, site internet, acquisition de logiciels, etc.).

#### Nature de l'aide

□ Subvention à hauteur de 30% avec un plafond 3.750€ (investissement matériel) ou 40% avec un plafond à 5.000€ (investissement immatériel).

En savoir plus

Retour à la carte



#### PORTES DU LUXEMBOURG



#### Aide communautaire pour les TPE

#### **Entreprises éligibles**

□ CA inférieur à 80.000€ HT.

## Projets éligibles

- [entre autres]
- Matériel informatique.
- ☐ Logiciel de paiement CB.
- ☐ Carte de fidélité.

Nature de l'aide

- Investissement minimal de 750€ HT.
- □ Subvention à hauteur de 30% avec un plafond à 3.000€ (sans création d'emploi) ou 50% avec un plafond à 5.000€ (avec création d'emploi).

En savoir plus

Retour à la carte



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CATTENOM ET ENVIRONS



Aide communautaire aux entreprises

#### **Entreprises éligibles**

- → Moins de 20 salariés.
- ☐ Secteurs éligibles : industrie, commerce, commerce de proximité, filière numérique, services aux entreprises, artisanat.

## Projets éligibles

- ☐ [entre autres]
- ☐ Biens d'équipement productifs.
- ☐ Matériel informatique et progiciels.

#### Nature de l'aide

□ Subvention à hauteur de 20% avec un plafond à 6.000€.

En savoir plus

Retour à la carte



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BOUZONVILLOIS TROIS FRONTIÈRES



Aide communautaire aux entreprises

#### **Entreprises éligibles**

- ☐ Effectif n'excédant pas 20 ETP.
- ☐ Indépendante d'un groupe dont l'effectif est inférieur à 250 personnes.
- ☐ En phase de création, développement ou transmission.
- ☐ Exclues : SCI, professions libérales et réglementées, etc.

## Projets éligibles

- [entre autres]
- ☐ Biens d'équipement productifs.
- Matériel informatique, progiciels et autres solutions digitales.

#### Nature de l'aide

□ Subvention à hauteur de 20% avec un plafond à 30.000€.

En savoir plus

Retour à la carte



#### LES AIDES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMPTÉ



- 1 Kapnumerik
- 2 Aide au conseil ciblé
- 3 Aide au conseil stratégique
- 4 Digit Pass

Retour à la carte



#### **KAPNUMERIK**



Un programme de sensibilisation et d'accompagnement gratuit (collectif et individuel)

#### Contenu du programme

- ☐ Evènements collectif de sensibilisation : ateliers, colloques, démonstrations, etc.
- □ Accompagnement individuel : atelier diagnostic, positionnement marché, plan d'action, etc.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



### AIDE AU CONSEIL CIBLÉ



Une subvention pour appuyer l'entreprise dans ses démarches de développement en encourageant le recours à des conseils externes

### **Entreprises éligibles**

☐ Effectif inférieur à 250 personnes et CA inférieur ou égal à 50 millions d'euros ou bilan annuel inférieur ou égal à 43 millions euros.

### Prestations éligibles

- Exclues: installation et mise en œuvre de logiciels.
- ☐ Durée de la prestation de conseil inférieure ou égale à 5 iours.

#### Montant de l'aide

- ☐ 70% du montant HT du devis initial (hors frais annexes)
- Plafond à 10.000€ HT sur 3 ans, coût de la journée du prestataire plafonné à 1000€ HT.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



### AIDE AU CONSEIL STRATÉGIQUE



Une subvention pour appuyer l'entreprise dans ses démarches de développement en encourageant le recours à des conseils externes

### **Entreprises éligibles**

■ Effectif inférieur à 250 personnes et CA inférieur ou égal à 50 millions d'euros ou bilan annuel inférieur ou égal à 43 millions euros

### Dépenses éligibles

- Exclues : installation et mise en œuvre de logiciels.
- □ Durée de la prestation de conseil inférieure ou égale à 5 jours.

#### Montant de l'aide

- □ 50% du montant HT du devis initial (hors frais annexes)
- Plafond à 30.000€ HT sur 3 ans, coût de la journée du prestataire plafonné à 1.000€ HT.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



#### **DIGIT PASS**



Une aide au conseil et à l'investissement pour digitaliser l'organisation de l'entreprise (<u>dépôt jusqu'au 31/12/2021</u>)

### **Entreprises éligibles**

- ☐ Moins de 20 ETP.
- □ CA inférieur à 2M€.
- Exclues: professions libérales et réglementées, activités patrimoniales (ex. immobilier).

### Dépenses éligibles

Digitalisation de:

- Relation client (communication digitale).
- ☐ Stocks.
- □ Données (cyber, IA).
- Commande et paiement en ligne.

#### Montant de l'aide

- Aide au conseil digital : subvention à hauteur de 80% du montant HT, avec un plafond à 10.000€ (journée de prestation limitée à 1.000€ HT).
- □ Aide à l'investissement : subvention à hauteur de 40% avec un plafond à 32.000€ (invest. de 10.000€ min.).

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



### LES AIDES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



- Développer mon commerce en ligne
- Réussir la transition numérique de mon entreprise
- 3 Atouts numériques
- 4 Industrie du Futur
- Aides des autres collectivités sur le territoire régional



# DÉVELOPPER MON COMMERCE EN LIGNE



Pour les commerçants de proximité et les artisans indépendants souhaitant développer le e-commerce

### **Entreprises éligibles**

- ☐ Entreprises de moins de 10 salariés.
- Commerçants de proximité, artisans indépendants ou agriculteurs / éleveurs / viticulteurs vendant des produits ou services de manière quotidienne ou fréquente à des particuliers.

### Dépenses éligibles

- Dépenses en investissement pour développement d'un site web.
- Dépenses de fonctionnement (publicité, référencement, domaine, hébergement, logiciel de création de site, plateforme, etc.),

#### Montant de l'aide

Prise en charge de 100 % des dépenses jusqu'à 500 euros, 50 % jusqu'à un montant maximum de 1500 euros.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



# RÉUSSIR LA TRANSITION NUMÉRIQUE DE MON ENTREPRISE



Deux programmes d'accompagnement-conseil numérique confiés à Entreprises & Numérique (ENE)

### **Entreprises éligibles**

TPE, PME et ETI relevant du régime de minimis.

#### Contenu

- □ Accompagnement-conseils:
  - Format court : soit sur une thématique précise soit de back-office/frontoffice.
  - Format long : sur la stratégie, le fonctionnement et l'organisation numérique.

#### Montant de l'aide

- Prise en charge par la région à hauteur de 70% :
  - Parcours court : 3.500€ HT dont 1.050€ reste à charge entreprise €.
  - Parcours long: 7.000€ HT dont 2.100€ reste à charge entreprise.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



## **ATOUTS NUMÉRIQUES**



Un programme d'accompagnement-formation mené par Entreprises & Numérique

### **Entreprises éligibles**

TPE, PME et ETI relevant du régime de minimis.

#### Contenu

- Un diagnostic individuel avec accompagnement (7 à 14h).
- ☐ Un programme de formations collectives avec d'autres dirigeants (7 à 14h).
- Différentes thématiques possibles (stratégie digitale, gestion, infrastructure, etc.).

#### Montant de l'aide

☐ Prise en charge par la Région à hauteur de 100%.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



#### **INDUSTRIE DU FUTUR**



Un accompagnement à la modernisation de l'industrie de la Région.

### **Entreprises éligibles**

- ☐ TPE, PME et ETI exerçant une activité manufacturière.
- ☐ Régime de minimis.

### Dépenses éligibles

- Prestations de conseil, preuves de concepts, expertises et études sur les thématiques suivantes : [voir liste complète]
- ☐ Robotique et automatismes.
- Réalité virtuelle et augmentée.
- ☐ Stockage données, cyber.

 $[\ldots]$ 

### Montant de l'aide

■ Subvention à hauteur de 50% avec un plafond à 16.000€.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



# AIDES DES AUTRES COLLECTIVITÉS SUR LE TERRITOIRE RÉGIONAL



- 1 Loire Forez Agglomération
- Privas Centre Ardèche com. d'agglomération
- Pays de Montfaucon com. de communes

Retour à la carte



### LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION



#### Aide au commerce à l'artisanat et aux services

### **Entreprises éligibles**

- ☐ Entreprises de proximité en centre-ville ou dans une commune rurale de moins de 2.000 habitants.
- ☐ Galeries et ZAC en périphérie exclues.
- □ Surface point de vente n'excédant pas 400m².
- □ CA inférieur à 1M€ HT.

### Dépenses éligibles

- ☐ [entre autres]
- Sécurisation et amélioration de l'accessibilité au public, y compris via des technologies numériques.

#### Montant de l'aide

Subvention à l'investissement à hauteur de 10% avec un plafond à 5.000€.

En savoir plus

Retour à la carte



# PRIVAS CENTRE ARDÈCHE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Aide aux investissements du commerce, de l'artisanat et des services

#### **Entreprises éligibles**

- 0 à 50 salariés.
- Point de vente en création, reprise ou développement.
- □ CA annuel à inférieur à 1.5M€.

### Dépenses éligibles

- ☐ [entre autres]
- Investissements matériels dont équipements numériques liés à l'installation ou à la rénovation d'un point de vente.

#### Montant de l'aide

Subvention à l'investissement à hauteur de 10% avec un plafond à 5.000€.

En savoir plus

Retour à la carte



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE MONTFAUCON



Fonds d'intervention local

### **Entreprises éligibles**

Artisanales et commerciales.

### Dépenses éligibles

- [entre autres]
- Acquisition de matériels.
- ☐ Création de site internet.

# Montant de l'aide

□ Subvention avec un plafond de 5.000€ (commerce) ou 12.500€ (industrie).

En savoir plus

Retour à la carte



### LES AIDES EN RÉGION SUD - PACA



- 1 Coach Digital
- 2 Région Sud Investissement Covid
- 3 Prêt Rebond (Bpifrance)



#### **COACH DIGITAL**



Prestation d'accompagnement par des consultants référencés

### **Entreprises éligibles**

Moins de 20 salariés.

### **Thématiques**

- ☐ Communication & visibilité en ligne.
- ☐ Cybersécurité & données.
- □ Outils métiers.
- ☐ Innovation & outils collaboratifs.

#### Montant de l'aide

Accompagnement par un consultant financé à 100% par la Région.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



### **RÉGION SUD INVESTISSEMENT – COVID**



Un dispositif de financement des TPE/PME impactées par la crise sanitaire et disposant d'un plan de développement

### **Entreprises éligibles**

- ☐ Startups, PME, TPE.
- Avec un projet de développement, prioritairement un projet d'innovation au sens large.
- Avec une insuffisance de fonds avérée pour financer le développement.
- En phase de création ou de développement.

#### Nature de l'aide

- Prêts participatifs à taux bonifié (assimilables à des quasi fonds propres) ou sous forme d'obligations convertibles.
- ☐ Entre 15.000 et 200.000 euros.
- Apport en fonds propre ou financement d'un établissement financier recherché mais non obligatoire.
- □ 18 mois de différé.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



### PRÊT REBOND BPIFRANCE



Un prêt à taux zéro consenti par Bpifrance pour soutenir les PME fragilisées par la crise sanitaire et pouvant financer certaines dépenses digitales.

### **Entreprises éligibles**

- PME (sens européen) avec besoin de financement lié à une difficulté conjoncturelle ou une fragilité temporaire nécessitant une évolution du modèle économique.
- ☐ Au moins 1 an d'ancienneté.
- Exclus : SCI, finance, immobilier, agriculture.

### Dépenses éligibles

- Besoins de trésorerie liés à la situation conjoncturelle.
- Augmentation du BFR.
- □ Investissements immatériels (y compris communication).
- Investissements corporels à faible valeur de gage (ex. matériel informatique).

### Détails du prêt

- Partenariat financement systématiquement recherché (à raison de 1 pour 1).
- ☐ Entre 10K€ et 300K€.
- ☐ Taux zéro.
- Aucune garantie personnelle ou sûreté réelle exigée.
- □ Durée de prêt: 7 ans.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



#### LES AIDES EN OCCITANIE



- Opérations Transition numérique et Cybersécurité
- 2 L'OCCAL Volet Investissement
- Parcours Régional Industrie du Futur
- Prêt Rebond (Bpifrance)



# **OPÉRATIONS TRANSITION NUMÉRIQUE ET CYBERSÉCURITÉ**



Des programmes de sensibilisation et d'accompagnement en cybersécurité sélectionnés par la Région.

# Opérateurs sélectionnés

- □ CCI Occitanie
- CMA Occitanie
- ☐ FFB Occitanie
- La Mêlée
- Crescendo / La Mêlée Adour (65)

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



#### L'OCCAL – VOLET INVESTISSEMENT



Soutien à l'investissement digital (entre autres) des secteurs tourisme, artisanat et commerce de proximité.

### **Entreprises éligibles**

Personnes physiques et morales, micro entreprises, TPE/PME prioritairement de moins de 20 salariés, statut libéral.

## Dépenses éligibles

Investissements matériels et immatériels pour la relance, la digitalisation et la mise en œuvre des mesures sanitaires.

#### Montant de l'aide

□ Subvention à un taux de 70% avec un plafond de 23.000€.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



## PARCOURS RÉGIONAL INDUSTRIE DU FUTUR



Prise en charge partielle d'un parcours d'accompagnement sur mesure par un des prestataires référencés par la Région.

### **Entreprises éligibles**

- ☐ TPE, PME, ETI industrielles.
- Etablissement de production situé en Occitanie.
- Disposant d'un 1<sup>er</sup> bilan d'activité sur 12 mois min.

### Dépenses éligibles

- Accompagnement par un prestataire externe référencé en deux phases :
  - Phase 1 (5 jours) : diagnostic 360° et feuille de route
  - Phase 2 (25 jours max.) : accompagnement surmesure à la mise en œuvre d'un plan d'action.

#### Montant de l'aide

Prise en charge par la Région des dépenses de conseil externe, jusqu'à 100% pour la Phase 1 et jusqu'à 50% pour la Phase 2.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



### PRÊT REBOND BPIFRANCE



Un prêt à taux zéro consenti par Bpifrance pour soutenir les PME fragilisées par la crise sanitaire et pouvant financer certaines dépenses digitales.

### **Entreprises éligibles**

- PME (sens européen) avec besoin de financement lié à une difficulté conjoncturelle ou une fragilité temporaire nécessitant une évolution du modèle économique.
- ☐ Au moins 1 an d'ancienneté.
- Exclus : SCI, finance, immobilier, agriculture.

### Dépenses éligibles

- Besoins de trésorerie liés à la situation conjoncturelle.
- Augmentation du BFR.
- ☐ Investissements immatériels (y compris communication).
- Investissements corporels à faible valeur de gage (ex. matériel informatique).

### Détails du prêt

- Partenariat financement systématiquement recherché (à raison de 1 pour 1).
- Entre 10K€ et 300K€.
- ☐ Taux zéro.
- □ Aucune garantie personnelle ou sûreté réelle exigée.
- □ Durée de prêt: 7 ans.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



### LES AIDES EN CORSE



1 Impresa Sì



### IMPRESA SÌ



Un dispositif de soutien à l'investissement des entreprises mis en place par l'Agence de Développement Economique de la Corse (ADEC)

### Dépenses éligibles

☐ Large gamme d'investissements matériels et immatériels.

#### Montant de l'aide

Pour les projets d'investissement ne relevant pas des aides à l'innovation, un soutien jusqu'à 50 % pour les projets mobilisant moins de 200.000 € d'aides publiques et jusqu'à 30 % au-delà.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



### LES AIDES EN GUADELOUPE



- 1 Chèque TIC
- 2 Prêt Rebond Bpifrance



# CHÈQUE TIC



Un chèque numérique pour financer différents investissements liés à la transition numérique.

### **Entreprises éligibles**

☐ TPE/PME.

### Dépenses éligibles

- Présence web : site web vitrine, site e-commerce avec paiement.
- ☐ Transition numérique : acquisition de matériel ou de logiciels.
- ☐ Sécurité : audit, sauvegarde, antivirus.

#### Montant de l'aide

Subvention à un taux de 40% (transition numérique) ou 80% (présence web et sécurité) avec un plafond à 10.000€ par an.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



### PRÊT REBOND BPIFRANCE



Un prêt à taux zéro consenti par Bpifrance pour soutenir les PME fragilisées par la crise sanitaire et pouvant financer certaines dépenses digitales.

### **Entreprises éligibles**

- PME (sens européen) avec besoin de financement lié à une difficulté conjoncturelle ou une fragilité temporaire nécessitant une évolution du modèle économique.
- ☐ Au moins 1 an d'ancienneté.
- Exclus : SCI, finance, immobilier, agriculture.

### Dépenses éligibles

- Besoins de trésorerie liés à la situation conjoncturelle.
- Augmentation du BFR.
- ☐ Investissements immatériels (y compris communication).
- ☐ Investissements corporels à faible valeur de gage (ex. matériel informatique).

### Détails du prêt

- Partenariat financement systématiquement recherché (à raison de 1 pour 1).
- Entre 10K€ et 200K€.
- ☐ Taux zéro.
- ☐ Aucune garantie personnelle ou sûreté réelle exigée.
- □ Durée de prêt: 7 ans.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



#### LES AIDES EN MARTINIQUE



1 Dijital TPE

2 Pass Numérique

Aide à la création des entreprises numériques

Startup : aide à l'accélération

5 Prêt Rebond (Bpifrance)



#### **DIJITAL TPE**



#### Une aide d'urgence à la digitalisation des TPE

### **Entreprises éligibles**

□ TPE de moins de 10 salariés hors secteur numérique dont le siège est situé en Martinique.

### Dépenses éligibles

- ☐ Site web et vente en ligne.
- Référencement/réseaux sociaux/community management
- Outils de gestion et logiciel bureautique/comptable/gra phique
- ☐ Formation et assistance
- □ Accompagnement à la mise en œuvre du télétravail
- ☐ Sécurité des données
- Matériel informatique

#### Montant de l'aide

□ Subvention à hauteur de 80% avec un plafond à 8000€.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



# PASS NUMÉRIQUE



Une aide à la transformation numérique des entreprises traditionnelles

### **Entreprises éligibles**

☐ Entreprises de moins de 30 salariés et domiciliées en Martinique.

### Dépenses éligibles

- Volet 1 pré-diagnostic par des accompagnateurs institutionnels.
- Volet 2 accompagnement par un prestataire du réseau agréé : Présence efficace en ligne, ou développement du numérique en interne.
- Volet 3 formation d'une journée obligatoire pour l'entrepreneur pour autonomie dans la digitalisation.

### Montant de l'aide

Prise en charge à hauteur de 50%, avec un plafond à 5.000€ pour le volet 2 suivi isolément, ou 10.000€ pour l'ensemble du parcours.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte

# AIDE À LA CRÉATION DES ENTREPRISES NUMÉRIQUES





Une subvention en trois volets pour favoriser l'installation d'entreprises numériques en Martinique

### **Entreprises éligibles**

- Entreprises numériques avecCA inférieur à 60.000€.
- ☐ Primo-créateurs en phase de lancement.
- Espaces de coworking agréés.

### Dépenses éligibles

- □ Volet 1 Création structure : prise en charge partielle des dépenses liées à la création.
- □ Volet 2 Prime chef d'entreprise : aide pour la constitution du capital.
- Volet 3 Relocalisation : aide forfaitaire pour couvrir la constitution des fonds propres et les frais d'installation en Martinique.

#### Montant de l'aide

- Volet 1 : 60% des dépenses initiales liées à la création, avec un plafond à 20.000€.
- **Volet 2**: aide forfaitaire de 5.000€ accordée pour la constitution du capital.
- **Volet 3**: aide forfaitaire de 10.000€ pour constitution des fonds propres et frais d'installation en Martinique.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



### STARTUP: AIDE À L'ACCÉLÉRATION



Des aides au développement des entreprises du secteur numérique

### **Entreprises éligibles**

- Entreprises situées en Martinique de la filière numérique en situation financière saine.
- Au moins un collaborateur salarié

### Dépenses éligibles

- Volet 1 Aide au conseil : marketing, développement technologique, site web, formation, études, etc.)
- ☐ Volet 2 Aide au recrutement qualifié

#### Montant de l'aide

- Volet 1 : subvention des prestations de conseil à hauteur de 50% HT avec un plafond à 50.000€.
- Volet 2 : prise en charge à hauteur de 50% des coûts liés à l'embauche d'un emploi sur un an (1,5 SMIC min., avec un plafond de 33.500€)

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



### PRÊT REBOND BPIFRANCE



Un prêt à taux zéro consenti par Bpifrance pour soutenir les PME fragilisées par la crise sanitaire et pouvant financer certaines dépenses digitales.

### **Entreprises éligibles**

- PME (sens européen) avec besoin de financement lié à une difficulté conjoncturelle ou une fragilité temporaire nécessitant une évolution du modèle économique.
- ☐ Au moins 1 an d'ancienneté.
- Exclus : SCI, finance, immobilier, agriculture.

### Dépenses éligibles

- Besoins de trésorerie liés à la situation conjoncturelle.
- Augmentation du BFR.
- ☐ Investissements immatériels (y compris communication).
- Investissements corporels à faible valeur de gage (ex. matériel informatique).

### Détails du prêt

- Partenariat financement systématiquement recherché (à raison de 1 pour 1).
- ☐ Entre 10K€ et 50K€.
- ☐ Taux zéro.
- □ Aucune garantie personnelle ou sûreté réelle exigée.
- □ Durée de prêt: 7 ans.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



### LES AIDES EN GUYANE



# 1 Prêt Rebond Bpifrance



### PRÊT REBOND BPIFRANCE



Un prêt à taux zéro consenti par Bpifrance pour soutenir les PME fragilisées par la crise sanitaire et pouvant financer certaines dépenses digitales.

### **Entreprises éligibles**

- PME (sens européen) avec besoin de financement lié à une difficulté conjoncturelle ou une fragilité temporaire nécessitant une évolution du modèle économique.
- ☐ Au moins 1 an d'ancienneté.
- Exclus : SCI, finance, immobilier, agriculture.

### Dépenses éligibles

- Besoins de trésorerie liés à la situation conjoncturelle.
- ☐ Augmentation du BFR.
- ☐ Investissements immatériels (y compris communication).
- ☐ Investissements corporels à faible valeur de gage (ex. matériel informatique).

### Détails du prêt

- Partenariat financement systématiquement recherché (à raison de 1 pour 1).
- ☐ Entre 10K€ et 50K€.
- ☐ Taux zéro.
- □ Aucune garantie personnelle ou sûreté réelle exigée.
- □ Durée de prêt: 7 ans.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



# LES AIDES À LA RÉUNION



1 Chèque numérique



# CHÈQUE NUMÉRIQUE



Un chèque numérique avec une phase de diagnostic, couvrant des dépenses liées à la visibilité, au télétravail et à la sécurité

### **Entreprises éligibles**

- ☐ Moins de 10 salariés (hors gérant).
- Exclues : professions libérales, agriculture, certaines entreprises de la filière numérique (voir <u>règlement</u>).

### Dépenses éligibles

- Projets liés à la visibilité et aux services aux usagers (site web, vente en ligne, formation et assistance).
- Accompagnement et conseil
   à la mise en place du télétravail.
- Projets liés à la sécurité informatique (audit, prestations de sécurisations).
- Exclus : achat de matériel, de licences et de logiciels bureautiques et de gestion.

#### Montant de l'aide

- Phase 1 : diagnostic réalisé par la CCI ou la CMA, pris en charge par la Région.
- Phase 2 : subvention, 80% des dépenses HT, avec un plafond à 3.200€.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



# LES AIDES À MAYOTTE



1 Aide à l'investissement



### AIDE À L'INVESTISSEMENT



Une subvention à l'investissement de l'Agence pour le Développement et l'Innovation de Mayotte pour financer certaines dépenses digitales.

### **Entreprises éligibles**

- TPE/PME de 50 salariés max.
- □ CA n'excédant pas 10M€.
- Bilan n'excédant pas 7M€.
- ☐ Capital non-détenu à + 25% par une société dépassant ces seuils.

### Dépenses éligibles

- Dépenses d'investissement relatives à l'acquisition et la modernisation de l'outil de production.
- ☐ Etudes et expertises liées au projet (max. 8% du budget).
- ☐ Acquisition de logiciels.

#### Montant de l'aide

Subvention plafonnée à 50.000€.

Règlement

Contact

Retour à la carte



# LES AIDES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE



1 Aide à l'équipement des petites entreprises



# AIDE À L'ÉQUIPEMENT DES PETITES ENTREPRISES



Une subvention pour financer des dépenses d'équipement

### **Entreprises éligibles**

- Personnes physiques ou morales établies en Polynésie française.
- Secteurs éligibles : artisanat, transformation, prestations de services (hors prof. libérales), agro-industrie, économie numérique, économie circulaire.

### Dépenses éligibles

Acquisition d'équipements neufs.

#### Montant de l'aide

□ Subvention à hauteur de 50% du montant HT, avec un plafond à 3.000.000 CFP.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte



# LES AIDES EN NOUVELLE-CALÉDONIE (PROVINCE SUD)





- 1 Aide aux investissements de transition numérique
- 2 Aide à la communication commerciale





## AIDE AUX INVESTISSEMENTS DE TRANSITION NUMÉRIQUE



Un soutien financier à la transition numérique.

### **Entreprises éligibles**

- ☐ Entreprises et microentreprises dont le siège est situé sur le territoire de la province Sud.
- Relevant des filières éligibles (cf. code des aides).
- Soutien indispensable à la réalisation du projet.
- ☐ Projet inférieur ou égal à 100 millions CFP.

### Dépenses éligibles

- Acquisition de logiciels.
- Développement de tous outils numériques
- Equipement en matériels numériques
- Réalisation d'études préalables.

#### Montant de l'aide

☐ Aide à hauteur de 50% des dépenses.

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte





# AIDE À LA COMMUNICATION COMMERCIALE



Un soutien financier aux dépenses de visibilité digitale.

### **Entreprises éligibles**

- ☐ Entreprises et microentreprises dont le siège est situé sur le territoire de la province Sud.
- Relevant des filières éligibles (cf. code des aides).
- ☐ Soutien indispensable à la réalisation du projet.
- Projet inférieur ou égal à 100 millions CFP.

### Dépenses éligibles

Etude de stratégie commerciale, création, référencement et hébergement d'un site internet, campagne dans médias.

#### Montant de l'aide

□ Subvention à hauteur de 50% avec un plafond de 1 million CFP

En savoir plus

**Postuler** 

Retour à la carte